



Date d'impression : 20.10.2010

Révisé le : 05/01/2010

1. Identification du produit et de la société

Nom commercial : Foster 65-05 WB
Utilisation de la préparation : Mastic d'étanchéité, enduit, revêtement
Fabricant / fournisseur : TEMATI FRANCE
Z.A. Nord - 1 Rue Jules Verne
85150 LA MOTHE-ACHARD
FRANCE

Service à contacter pour toute info technique :
Laurine Senseby
(Téléphone 0033 251094542 or 00 33 670438225)

E-mail : laurine.senseby@tematifrance.fr

N° d'appel d'urgence : Votre Centre antipoison
(Pour info : FRANCE OUEST : Centre antipoison d'Angers :
n° 02.41.48.21.21)

2. Identification des dangers

Dangers physico-chimiques : voir rubrique 10
Risques pour l'homme : voir phrases R
Risques pour l'environnement : voir phrases R

Autres risques : aucun
Symboles de dangers : aucun

Phrases R : aucune

3. Composition / Indications sur les composants

Caractérisation chimique : Émulsion bitumeuse aqueuse avec des agents de charge anorganiques

Composant	No. CAS	EINECS/ELINCS	Concentration	Symboles	Phrases R
Bitume	8052-42-4	232-490-9	> 20 %		

(L'énoncé des phrases R citées est indiqué dans la rubrique 16)



4. Premiers secours

Informations générales : Enlever les vêtements contaminés avec le produit. En cas de troubles, consulter un médecin.

Après inhalation :

En règle générale, aucune mesure particulière n'est nécessaire. Apport d'air frais. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et un savon doux et bien rincer. Soins de la peau : en cas d'irritations de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, paupières ouvertes, abondamment à l'eau claire pendant plusieurs minutes et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion :

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire suffisamment d'eau par petites gorgées. Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin :

Traitement symptomatique

Nom commercial : **Foster 65-05 WB**

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :

Poudre, dioxyde de carbone, mousse, aspersion d'eau, sable, terre

Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau

Dangers particuliers par la préparation, ses produits de combustion ou les gaz se formant :

En cas d'incendie ou de grande chaleur, formation de gaz toxiques possible.

Équipement spécial de sécurité en cas de lutte contre l'incendie :

Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection appropriés. Respecter les distances de sécurité.

Autres indications :

Il convient d'éliminer les résidus d'incendie et les eaux d'extinction contaminées en respectant les dispositions administratives locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précaution individuelles: Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération suffisante. Porter des vêtements de protection appropriés.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Éviter d'éliminer le matériau dans la canalisation, les eaux de surfaces, le sol et les zones telles que les caves. Risques d'obstruction / d'accolement par le produit se durcissant.



Méthode de nettoyage/récupération : Recueillir le produit avec du matériel absorbant (par ex. sable, terre, sciure, liant universel) et éliminer en respectant les dispositions administratives.

7. Manipulation et stockage

Indications pour une manipulation en toute sécurité :

Maintenir l'emballage / le récipient bien fermé. Bien aérer / assurer une aspiration suffisante sur le poste de travail.

Indications sur la protection contre l'incendie et l'explosion :

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Exigences pour les zones de stockage et récipients :

Ne pas ranger à proximité de produits alimentaires. Mettre à l'abri des rayons directs du soleil et du gel. Température de stockage 5 - 35°C

Indications de stockage :

Ne pas stocker avec des agents oxydants forts.

Autres informations sur les conditions de stockage :

aucune

8. Limite et contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications supplémentaires sur l'aménagement

d'installations techniques : pas d'autres indications, voir rubrique 7.

Composants dangereux présentant des valeurs limites pour l'exposition au poste de travail :

Le produit ne contient aucune substance avec des valeurs limites à contrôler pour l'exposition au poste de travail dans des quantités pertinentes. Les éventuelles valeurs limites pour les bitumes se réfèrent uniquement au traitement à chaud.

Limite et contrôle de l'exposition :

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail appropriées, comme indiqué dans la rubrique 7, ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuelle.

Protection individuelle :

Il convient de choisir un équipement de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité des composants dangereux suivant le poste de travail.

Protection respiratoire :

Inutile si la zone est bien aérée.

En cas de formation d'aérosol ou de brouillard : protection respiratoire (Filtre combiné A2/P2)

Protection des mains :

Gants de protection en caoutchouc nitrile par exemple

Protection des yeux :

Lunettes de protection avec protection latérale



Nom commercial : **Foster 65-05 WB**

Protection du corps : Porter des vêtements de protection à manches longues appropriés. Porter également des chaussures ou bottes de sécurité. Aucune protection du corps par le biais d'un vêtement de protection intégral n'est nécessaire si le produit est utilisé en bonne et due forme.

Informations sur l'hygiène au travail : Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Tenir à l'écart de produits alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Porter des vêtements de protection appropriés lors du travail.

Limite et contrôle de l'exposition pour l'environnement : voir rubriques 6 et 7. Aucune mesure allant au-delà n'est nécessaire.

9. Propriétés physico-chimiques

Aspect:

Forme : pâte
Couleur : marron foncé (sec : noir)
Odeur : faible

Informations importantes relatives à la sécurité

pH à 20 °C: non défini
Point/intervalle d'ébullition : $\geq 100^{\circ}\text{C}$
Point d'inflammation : non applicable
Température d'ignition : non applicable
Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion :
Tension de vapeur à 20 °C: comme l'eau
Masse volumique à 20 °C: env. 1,1 g/cm³
Solubilité dans / miscibilité avec
- de l'eau à 20°C : miscible
- des solvants organiques : miscible avec la plupart des solvants organiques
Viscosité à 23 °C:
Point/intervalle de fusion : env. 0°C

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Aucune décomposition en cas d'utilisation en bonne et due forme. Éviter la chaleur et le gel.

Composants à éviter : Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, formation possible de monoxyde et dioxyde de carbone ainsi que d'autres substances nocives.



11. Informations toxicologiques

La classification toxicologique de la préparation a été établie en raison des résultats de la méthode de calcul de la directive générale sur les préparations dangereuses (1999/45/CE). Selon les expériences du fabricant, il n'y a aucun danger allant au-delà de ce qui figure sur l'étiquetage.

Informations sur les composants :

Composant	Numéro CAS spécimen	EINECS	Type	Valeur
Bitume	8052-42-4	232-490-9	LD.50 oral > 5000 mg/kg LD.50 dermique LC.50 inhalation	rat

Action irritante sur les yeux :

Aucune action irritante

Action irritante sur la peau :

Aucune action irritante

Sensibilisation:

Aucune action sensibilisante connue

12. Informations éco-toxicologiques

Écotoxicité : Aucune information à ce sujet.

Mobilité : En raison de la consistance du produit, une diffusion dispersée dans l'environnement est possible.

Nom commercial : **Foster 65-05 WB**

Persistance et biodégradabilité

Non biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Le potentiel de bioaccumulation est estimé comme étant faible.

Autres effets nocifs

Classe de pollution des eaux 1 : peu polluant selon l'annexe 4 VwVwS

13. Élimination

Substance / préparation :

Le produit est recyclable. Les substances non soumises à l'obligation d'étiquetage qui sont à considérer comme des résidus sont en règle générale des déchets et doivent être éliminées conformément aux lois fédérales et régionales sur les déchets.

Pour ceci, il suffit de contacter les services compétents afin de trouver des méthodes d'élimination appropriées.

Code déchet selon le règlement allemand relatif à la liste des déchets (AVV) :

17 03 02 (mélange bitumeux excepté ceux qui figurent sous 17 03 01)

Le numéro du déchet indiqué est considéré comme une recommandation en raison de l'utilisation prévisible du produit.

Pour les utilisations particulières et les circonstances possibles d'élimination chez l'utilisateur, un autre code pourra être éventuellement attribué. Se concerter avec le responsable de l'élimination pour le code déchet.



Emballages non nettoyés :

Les éliminer conformément aux dispositions administratives.

14. Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre GGVSEB / ADR / RID :

Classe :
Étiquette d'informations sur les dangers :
Numéro ONU :
Groupe d'emballage :
Code danger :
Désignation du bien :
Code de classification :
Déclencheur du danger :
Remarques :

Transport par voie maritime IMDG / GGVSee :

Classe :
Numéro ONU :
Groupe d'emballage :
Numéro EMS :
Polluant marin :
Proper Shipping Name:

Transport par voie aérienne ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe :
Numéro ONU :
Groupe d'emballage :
Proper Shipping Name :

Pas de marchandises dangereuses dans le sens des dispositions relatives au transport

15. Informations réglementaires

Marquage selon les directives CE:

Lettrage et désignation du danger du produit : néant

Composant déterminant le danger pour l'étiquetage : néant

Phrases R : --

Phrases S : --

Marquage particulier de certaines préparations : --

Admission et / ou restrictions d'utilisation :

Dispositions nationales :



Nom commercial : **Foster 65-05 WB**

Classe de pollution des eaux : 1 (peu polluant) selon la VwVwS, annexe 4

Ordonnance sur les accidents majeurs :

Directive 1999/13/CE (directive COV) : 0% COV

Information sur les restrictions d'emploi :

16. Autres indications

Énoncé des phrases R dans la rubrique 2 et 3 :

Restrictions d'utilisation conseillées par le fabricant :

Sections révisées :

Service responsable de la fiche de données de sécurité :
Dipl.-Ing. Laurine SENSEBY : 0033 670438225

N.B. : Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité correspondent à l'état de nos connaissances au moment donné. Nous ne nous portons pas garants du bon état et de l'intégralité de celle-ci. Les informations ne représentent pas de garantie de qualité du produit. L'utilisateur doit ainsi se convaincre lui-même que les informations sont correctes et complètes pour l'utilisation choisie. Nous avons fait notre possible afin d'assurer que la présente fiche de données de sécurité et les informations relatives à la santé, sécurité et environnement qu'elle contient, sont correctes à la date d'établissement susmentionnée. Nous ne donnons aucune garantie ni attestation en référence à la précision ou exhaustivité des informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité.
